Image not found or type unknown

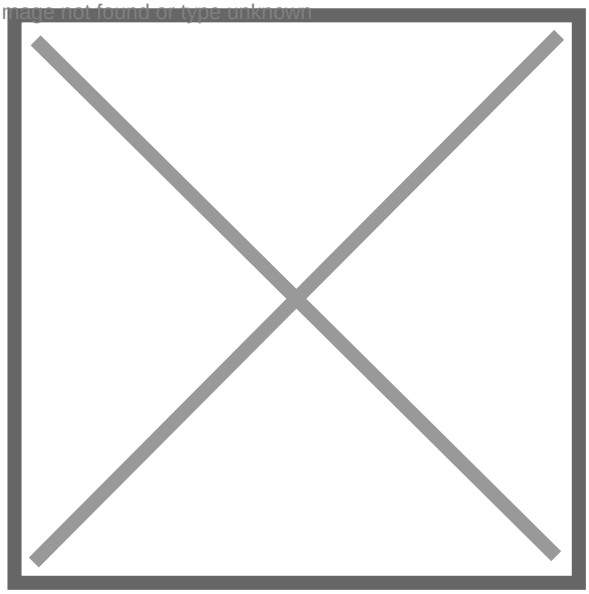

Pére colérique alcoolique et peu présent pour son fils

Par **isabelle**, le **03/06/2009** à **12:27**

Bonjour,
je suis divorcée depuis 3ans et j'ai la garde principal de mon fils
à la base c'était un divorce à l'amiable mais mon ex mari ne se soucie en aucun cas de son fils
il ne le prend que 2 fois par an quand ça l'arrange et pour le peu qu'il le prend il le menace pour savoir si j'ai quelqu'un d'autre dans ma vie et que si c'est le cas il me tuera moi et mon nouveau conjoint
il passe la plupart de son temp dans les cafés à boire et laisse méme mon fils seul dans ces cas la chez lui ou le prend avec dans les cafés
mon fils a peur de son pere et ne veux plus aller chez lui mais il n'a que 9ans et aparement il est obligé d'y alé si celui ci le veux
mon fils a un suivi psychologique car il réagit trés mal a tout ça
de plus si j'essaye de parler avec lui il ne veux rien entendre et me menace aussi
je ne sais pas se que je peux faire pour que moi et mon fils ne vivions plus dans la crainte d'une crise de mon ex mari

Par **Marion2**, le **03/06/2009** à **17:03**

Bonjour,

Vous saisissez le Juge aux Affaires Familiales en courrier recommandé AR en lui expliquant la situation en demandant une modification du droit de visite.

N'oubiez pas de mentionner le suivi psychologique de votre fils suite à cette situation.

Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés